



Procès verbal de l'Assemblée générale du 03 septembre 2018 à VALANSART.

page 1

Relevé des membres effectifs du conseil d'Administration et des membres du comité directeur présents.

Membres présents : (09) -

ANGELINI Marco - ANTOINE Christophe - EVERLING Aloyse - FAGNY Fabrice - MACHUROT Jean-Pierre - PRIGNON Nathalie - TITECA Bernard - TOUBON Pascal - TURCHI Jean-Marie

Membres excusés: JACQUEMART Olivier -

Membres absents: BASTIN René - HABAY Bruno -

1 - Relevé des membres effectifs, clubs, présents. (20).

110 : WANLIN Daniel - 118 : BRISY Emile - 125 : GERARD Olivier -128: LUCAS Bruno -
132 : GREGOIRE Eric - 134 - MARCHAL Pierre -139 : PRIGNON Nathalie -
207: ANTOINE Christophe - 215: HULSTAERT Patrick - 231 : GRAVET Luc - 235 : NICOLAS Francis - 236 : EVERLING Aloyse - 238 : BAZZONI Frantz - 239 : GHEZA Fabrice -
242 : WEYDERS Patrick - 247 : PENNING Ludovic - 253 : CONSTANT Michaël -
254: DELHAES Michèle - 256 : BALON Patrice -257: KRIBS Dimitri.

Soit 20 clubs sur 25 affiliés et 09 administrateurs votants sur 12.

Clubs excusés : (2) - 135 Nives Les Blancs Cailloux - 246 - MARGUT Les Eclate Tout -

Clubs absents : (3) - 202 - DAMPICOURT Rivage/Sommethonne - 233 - DAMPICOURT Q.C. Couarail - 258 - DAMPICOURT Le Besnis.

2. Accueil.

Le président général souhaite la bienvenue aux représentants des clubs et aux membres du conseil d'administration présents et les invite tous à se lever pour respecter une minute de silence en mémoire des quilleurs disparus au cours de la saison écoulée et de ces derniers jours pendant les vacances. Après quoi le trésorier donne lecture aux membres de l'assemblée générale, du courrier ci-après, adressé par le contrôleur aux comptes retenu par ses obligations professionnelles.

3 - Rapport du Commissaire aux comptes.

Le commissaire aux comptes a écrit : *En exécution de la mission qui m'a été confiée lors de la dernière assemblée générale, j'ai procédé, ce mardi 3 avril 2018 au contrôle des comptes annuels de l'a.s.b.l. F.Q.A.G.F.B. relatif à l'exercice clos le 31/12/2017.*

Tous les documents justifiants les montants et les informations figurants dans les comptes annuels m'ont été fournis. J'estime que ces éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

De ce fait, je peux certifier que les comptes annuels ne présentent aucune anomalie et sont donc réguliers, sincères et reflètent une gestion parfaite du patrimoine de la fédération.

Par la présente, j'en profite également pour saluer le travail de notre trésorier qui a œuvré sans relâche tout au long de cette année écoulée afin de maintenir la bonne santé financière de notre fédération .



Procès verbal de l'Assemblée générale du 03 septembre 2018 à VALANSART.

page 2

3 - Rapport du Commissaire aux comptes - suite.

Le trésorier demande aux membres de l'assemblée générale s'il y ont des questions à poser concernant les comptes de l'exercice 2017, reçus avec la convocation à l'A.G.

Aucune question n'étant posée le trésorier explique les motifs des diverses augmentations appliquées pour pouvoir continuer à fonctionner (principalement le nombre d'affiliés en régression alors que les frais fixes sont en constante augmentation).

Ensuite le président général demande décharge pour le trésorier et les administrateurs, ce qui est accordé par applaudissements des membres de l'assemblée générale, sans opposition.

L'exercice 2017 est composé de 22.161, 50 € en entrées et de 21.730,02 € en sorties. Soit un boni de 431, 48 €. L'avoir au 31/12/2018 était de 15.761, 61 € .

4 - Budget prévisionnel de la saison 2018 / 2019.

Le budget prévisionnel est accepté à l'unanimité des représentants des clubs au montant de 26.975 euros.

5 - Elections au conseil d'administration - Nominations - Modifications .

L'Assemblée générale nomme en qualité d'administrateur : FAGNY Fabrice né à Saint-Mard le 04 -12-1967 et demeurant 9, rue de la Poste à 6760 - VIRTON pour un mandat de 6 ans, soit jusqu'au 31 août 2024.

Le président rappelle qu'il y a toujours des postes à pourvoir et que toute candidature peut être introduite auprès de lui-même ou du secrétariat général.

6 - Documents et informations.

Les documents administratifs pour la saison 2018 - 2019 sont remis aux représentants des clubs.

7 - Coupe .

Les tirages au sort du tour préliminaire et des rencontres de 1/8^e de finale sont effectués par Me. GREGOIRE Jacqueline, affiliée au club de VALANSART Fraternelle.

Vous trouverez en annexe 1 les résultats de ces tirages.

8 - Divers .

Quelques représentants de clubs demandent au président général d'être plus précis lors des éventuelles remises générales suite aux difficultés de déplacements pour les matches en raison des conditions climatiques. Un mini débat sur le sujet est amorcé mais il est difficile de contenter tout le monde et de rencontrer les avis divergeants au vu des situations climatiques aussi disparates que celles des régions où évoluent les clubs affiliés. Toutefois le président promet d'étudier, avec les membres de la CCC les possibilités d'améliorer le système.

Certains clubs des divisions inférieures demandent pourquoi le système de play-off n'est pas usité dans leurs divisions. Il leur est répondu que si l'essai est concluant en division 1, il sera proposé aux autres divisions dès la saison prochaine.

L'assemblée générale est clôturée vers 21,20 h.

TURCHI Jean-Marie,

B.TITECA,

Président général,

secrétaire général.

